



# LA GAZETTE

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2020

## Noël au village

### MOT DU MAIRE :

On peut la trouver longue ou courte, cette année 2020 nous aura marqués, tout d'abord le passage de la tempête Gloria, puis la pandémie du Covid19. La nouvelle équipe municipale, s'est mise au travail rapidement, tant sur les dossiers administratifs qu'en participant eux-mêmes aux travaux. Il est primordial, avant tout, que nous prenions soin de nous et de nos proches en ces temps difficiles. N'hésitez-pas à nous contacter ou à venir nous voir à la mairie. Nous sommes à votre écoute. En mon nom et celui de l'équipe municipale, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de bonnes et belles fêtes de fin d'année.

Jean-Louis Bosc



En cette fin d'année, a été lancée l'idée de donner un air de fête et de décorer le village avec des matériaux de récupération. L'équipe municipale a relevé ce défi, spontanément suivie par de nombreux Campômois pour le bonheur de tous.



# Vie du village

Cette année, les cérémonies de la fête Nationale et du 11 novembre ont été célébrées en comité restreint. Nous espérons que le traditionnel apéritif municipal pourra se tenir l'année prochaine.



Le nouveau Comité des Fêtes a la lourde charge de prendre la suite de Josette. Nicolas Richard, Jonathan Dubois et Mylène Sitja sont prêts à passer à l'action dès que possible.



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'église a été ouverte. Sur deux jours, plus d'une centaine de visiteurs a pu assister à des visites commentées notamment par Brigitte.



## CARNET BLEU

Aaron Yacono et Guenaël Bart sont venus égayer les foyers de leurs parents et de leurs familles. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

## CARNET BLANC

Betty Lentini et Patrick Bailon se sont mariés le 13 juin.

Sandra Laprie et Milan Repain ont signé leur PACS le 3 juin.

## CARNET DE DEUIL

Nous avons une pensée émue pour

- Francine Marque (Périgueux),
- Pierre Doumergue (Saleilles) et
- Albert Emmering (Amsterdam) qui nous ont quittés cette année.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

A Bilade se sont installées la familles Vaast-Barigand et leur fils Gabriel et la famille Beubry.

La famille Bailon et leurs enfants Milan et Léo s'est installée dans la maison Portal.

## Sur les réseaux sociaux

### INTERNET

La commune s'est dotée d'un site internet :

<https://campome.com>

Ce site officiel communal permet de diffuser à ses visiteurs, des informations concernant nos hébergements, notre patrimoine et notre culture.

Vous y trouverez aussi des informations municipales.

### FACEBOOK

Campôme a sa page Facebook :

[Campome66500](https://www.facebook.com/Campome66500)

Ce groupe, relancé par Laëtitia, compte 140 membres à ce jour. Les notifications sont soumises à l'approbation de ses administrateurs, Laëtitia et Fabrice. Chaque membre peut participer à la vie de cette page laquelle invite à conserver le lien et la convivialité entre les Campômois résidents ou « exilés », amoureux de notre petit village.

# Actions municipales

## Espace Castellane

Détruite par la tempête Gloria, la plateforme de la balançoire a été remise en état avant l'été afin de mieux accueillir les petits vacanciers. Ces travaux ont été entrepris par l'entreprise Toussaint de Mosset. La terre a été récupérée auprès du service des routes du CD66 et nivelée par M. Jacoby de Mosset.



Nous avons effectué deux journées de nettoyage afin de donner un plus bel aspect aux berges de la rivière.

## Urbanisme

Deux permis de construire ont été accordés récemment :

- Le 1er sur le chemin dellà l'Aygue (M. et Mme Ashwell) et le 2ème sur le chemin de Carmaju (M. et Mme Yacono Sempere).
- La maison de Marinette, rue de la Tramontane, achetée par M. Vilar, est en cours de rénovation.
- La commune a hérité de la maison Portal et la famille Bailon l'a rachetée.
- De gros travaux ont été effectués aux abords du moulin Nègre et de ses berges par son propriétaire.
- Le *cortal* Lord a été cédé à la commune.

Le four à pain du gîte communal «Fontaine» a fait l'objet d'une restauration par le service de Conservation et de Restauration du CD66 sous l'égide de la Fondation du Patrimoine et avec la participation de l'association du Cargol de Carmaju. Les Cam-pômois ont été surpris par le travail effectué car le four a retrouvé ses couleurs oubliées.



Surplombant les ruines du château de Paracolls, sous le relais, un belvédère a été mis en place sur le sentier des Balcons du Canigò par Canigò Grand Site .



**Info Pompiers :** Cette année le calendrier des pompiers est disponible à la mairie. Merci pour vos dons.

## La commune a recruté

Dès cet été, Laury Sempere pour assurer le ménage des gîtes et de la mairie (pour la saison).

Depuis début novembre, Jérôme Dozoul assure les travaux d'entretien du village.

## Actions diverses

- Le vieux C15 a été remplacé par un petit Piaggio d'occasion.
- Le cimetière a régulièrement été entretenu par l'équipe municipale et par Marie-Rose et Jean, bénévolement. Des marches ont été créées facilitant ainsi l'accès piéton.
- Quelques plantations ont été effectuées et de nombreux végétaux sont en attente dans le jardin d'Alexandre.
- Martine et Laëtitia, aidées par Chantal, Bernadette, Pauline et Christelle ont donné un coup de rafraîchissement et de réorganisation dans les gîtes communaux.
- Jean-Paul a participé à l'entretien du village en fauchant ses abords.
- En cette fin d'année particulière, l'équipe municipale a choisi de prêter une attention personnelle aux aînés de la commune avec quelques douceurs gourmandes.
- Sylvain Dorval des Solutions Métalliques a installé un portail à l'entrée du jardin du centre de vacances financé par le Cargol de Carmaju.

## Actions à mener prochainement

- Enfouissement des poubelles sur le parking Julia et à Bilade.
- Réfection d'une partie de la voirie détruite par Gloria.
- Montée en gamme de certains gîtes.
- Réorganisation du stationnement dans le village.
- Réhabilitation de la salle polyvalente.
- Aménagement des espaces verts.

## **INFOS PRATIQUES**

**Encombrants** : Le ramassage des encombrants est effectué par la Communauté des Communes Conflent Canigò. Il suffit pour cela d'appeler le service au 04 68 05 62 64 (de 9 à 12h du mardi au vendredi) et un rendez-vous sera donné. C'est pratique et cela évite de donner une image négative de notre village.

**Déjections canines** : Dans le même état d'esprit de donner l'image d'un village propre, les propriétaires sont priés de faire ce que leur cher compagnon à 4 pattes ne peut pas, à savoir : ramasser ses déjections.

**Taxe de Séjour** : La taxe de séjour instituée à l'origine par les communes, perçue aujourd'hui par la Communauté de Communes Conflent Canigò est une ressource particulièrement dynamique permettant aux collectivités de mettre en œuvre leur politique touristique, au travers notamment de leur office de tourisme. Merci aux bailleurs privés de ne pas oublier de l'intégrer dans leurs tarifs de location.

**Urbanisme** : Tous les travaux d'urbanisme ( aménagements, rénovations, transformations, ...) même minimales, doivent faire l'objet d'une demande de type permis de construire ou déclaration préalable de travaux, en mairie dans le respect du plan local d'urbanisme (consultable en mairie et sur le site Campome.com). Il est important de veiller à l'harmonie architecturale du village.

**Stationnement** : La commune dispose de plusieurs lieux de stationnement, autour et dans le village, à la disposition de tous. A savoir : près de l'aire de pique-nique à Dellà l'Aigua, sur la route de la Castellane après le centre de vacances, près de l'espace Castellane, près du gîte Presbytère et en remontant sur le Cami d'En Parol. Merci de favoriser leur utilisation plutôt que des emplacements périlleux ou devant des portes de garages. En outre il est rappelé que le stationnement sur la place est limité à ¼ d'heure dans la journée et interdit de 21h à 6h.

## **Le saviez-vous ? le château de Paracolls de Conflent et sa légende**

L'ancien château des comtes de Cerdagne, actuellement en ruines, s'élève au sommet d'une falaise abrupte surplombant les gorges de la Castellane. C'est l'une des plus anciennes forteresses du Conflent (Castrum Paracollis 948). Et comme de nombreux lieux, elle est l'objet d'une légende .

Il fut un temps où le baron Guillem Bernard de Paracolls avait épousé la fille d'une femme appelée Guillelma, descendante, dit-on du Roi de Grenade et surnommée la Devineresse.

Le couple eut un enfant mais le baron était infidèle et sa jeune épouse en mourut de chagrin. Guillelma disparut alors de la région avec son petit-fils.

Le Baron se remaria et le soir de ses noces retrouva Guillelma qui maudit les deux époux en leur prédisant l'anéantissement de leur lignée. Pourtant un fils et une fille naquirent de ce second lit.

Le château fut assiégé par des brigands. On s'aperçut que Guillelma était au cœur du complot. Elle fut arrêtée et avoua avoir vécu des années comme servante du baron.

Elle renouvela sa malédiction « *Guillem de Paracolls, tu ne reverras jamais ton fils aîné, l'enfant de ma fille adorée qui devait perpétuer ta lignée. Il est vaillant, car il a du sang royal dans ses veines* ».

Elle fut alors enfermée et précipitée du haut des remparts dans un tonneau rempli de clous et de tessons de verre, qui tomba dans un gouffre appelé depuis « Gorg de la Mossa », « gouffre de la servante ».

Lors de l'assaut des Espagnols, le Baron fut mortellement blessé, son fils mourut aussi et le château fut ravagé.

La baronne de Paracolls et sa fille survécurent. Le petit-fils de Guillelma vécut longtemps à l'abbaye de Saint-Martin du Canigou avant de finir sa vie dans une chaumière, près de Paracolls et du gouffre tragique.

Depuis, il se dit que pendant les nuits d'été, un fantôme blanc erre sur les ruines de la forteresse des seigneurs de Paracolls. L'apparition se déplace lentement en levant les bras, comme si elle lançait l'anathème sur l'ancien château.

